



COMITE DEPARTEMENTAL DE RUGBY DE LA VIENNE



## AG Extraordinaire du CD86 modificative des Statuts

Jeudi 7 décembre 2023 à 20h00

Au club-House de l'ARCBVV Stade Jean Bernadou  
86130 Saint Georges Les Baillargeaux

### POUVOIR ou PROCURATION

Monsieur Le Président du CD86 Rugby,

J'ai le plaisir de vous faire savoir que :

Le club (Dénomination du club)

Code FFR du Club

Nombre de voix

#### POUVOIR :

Le club sera représenté à l'AG Extraordinaire Modificative des Statuts du CD86 le jeudi 7 décembre 2023 par le Président ou en son absence par un dirigeant du club :

NOM, Prénom, n° affiliation FFR :

#### Ou PROCURATION :

Le club ne sera pas représenté par un membre du club, et dans ce cas PROCURATION est donnée à (*cette personne étant obligatoirement représentante de son club, et ne peut avoir la procuration que d'un seul autre club*):

NOM, Prénom, n° affiliation FFR :

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Le Président du Club